

# Sur la route de Marseille, chronique d'un drôle de pèlerinage

Victoire de la société civile en Italie - Le 13 juin dernier, en Italie, le référendum populaire, n° d'une initiative citoyenne, a dit non à la marchandisation de l'eau et fait mordre la poussière aux politiques nolibérales promues par le gouvernement Berlusconi. Le commentaire de Mohamed Larbi BOUGUERRA. H2o septembre 2011.

## VICTOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN ITALIE

L'eau ne fera pas le beurre des monopoles

Mohamed Larbi BOUGUERRAancien professeur à la faculté des sciences de Tunis

directeur de recherche associé au CNRS

Tunis juin 2011 - H2o septembre 2011

photo Freiburg, août 2011 - ATTAC

université européenne d'Athènes

À

Le 13 juin dernier, en Italie, le référendum populaire, n° d'une initiative citoyenne, a dit non à la marchandisation de l'eau et fait mordre la poussière aux politiques nolibérales promues par le gouvernement Berlusconi.

La démocratie participative a ainsi défié les biens communs - dont l'eau, bien entendu - qui font saliver les milieux d'affaires. Depuis fin 2009, le gouvernement italien obligeait, au moyen d'un décret, les institutions locales à transformer toutes les sociétés qui géraient le service de l'eau dans la péninsule à attribuer au moins 40 % des actions de ces sociétés à des partenaires privés. Mais l'initiative populaire inscrite dans la Constitution permet aux citoyens d'abroger un décret si 500 000 électeurs demandent un référendum et si la moitié du corps électoral plus un inscrit prennent part à la vote. C'est ainsi que la société civile a remporté cette grande victoire du 13 juin en dépit du fait que les médias aux ordres de Berlusconi et l'establishment en général ont tout fait pour la faire capoter.

Barrer la route aux multinationales de l'eau

La victoire du peuple italien vient confirmer que l'eau est un *âclément chargé de symboles et de valeurs* et qu'elle ne saurait être traitée comme une vulgaire marchandise gâchant des profits pour les actionnaires des multinationales de l'eau. L'eau est Vie. Elle fait vivre cette planète - en déployant son magnifique cycle - depuis son apparition dans le Cosmos il y a 4,5 milliards d'années. Nul ne saurait en être privé pour son incapacité à la payer. La loi du marché est une exigence nécessaire, contreproductive tant pour le citoyen que pour l'environnement.

Dans le monde aujourd'hui, 95 % des réseaux d'eau sont gérés par la puissance publique car des millions de citoyens refusent de passer sous les fourches caudines des multinationales de l'eau qui n'ont d'yeux que pour le cash flow, la valeur de l'action en bourse et le dividende à distribuer en fin d'année. Du reste, exception faite du Chili, de l'Angleterre et du pays de Galles - qui ont totalement privatisé la gestion de l'eau - aucun état n'a totalement décliqueté cette fonction capitale à un opérateur privé. Pour la Tunisie, on a vu en juin 2008, un représentant des multinationales de l'eau, à proposé par l'alors Premier ministre, M. Mohamed Ghannouchi, président en outre de la Commission des marchés. C'est là un fait inquiétant car certains veulent, à tout prix, exporter les principes de "l'école française de l'eau" et ils emploient à cet égard tous les subterfuges possibles : publicité tapageuse, ciblage des collectifs, des millions... et surtout conversion des politiques à leurs vues. Or, sur les quatre plus grands groupes mondiaux du secteur de l'eau, trois sont français. En France en effet, pour des raisons qui tiennent à l'histoire de ce pays, depuis la Deuxième Guerre mondiale, 8 habitants sur 10 sont desservis par un opérateur privé voire 9 habitants sur 10 dans les grandes agglomérations. Mais les gens luttent et disent : ce bien commun doit être partagé, loin de tout esprit de lucre ou de profit. C'est ainsi que la ville de Paris vient de dénoncer les contrats signés par M. Jacques Chirac, alors maire de la capitale - qui la liaient aux entreprises de l'eau. D'autres villes, aussi bien de droite que de gauche, ont fait de même car, dans l'immense majorité des cas, l'eau distribuée par les multinationales est bien plus chère que lorsque le service est assuré par un organisme public. Il en est de même pour l'assainissement des eaux usées : assuré par le public, il demeure moins cher pour le citoyen. De plus, en France même, on a souvent critiqué cette loi : la privatisation des services de l'eau et de l'assainissement conduit parfois à de graves dérives : opacité, surfacturation... qui ont conduit à de nombreuses "affaires politico-financières". C'est ainsi que le maire de Grenoble, Alain Carignon a été condamné, en 1996, à quatre ans de prison ferme pour corruption.

### Les déboires de la privatisation

Les multinationales de l'eau - à franaises notamment - face aux rigueurs de la loi "at home" et face aux actions citoyennes, lancent des actions tout azimut à l'étranger et promeuvent, avec l'appui du FMI et de la Banque mondiale, le partenariat public-privé. Il s'agit de mettre à contribution les financements publics (souvent en partie internationaux) et d'inventer des mécanismes pour assurer la sécurité des investissements privés car le krach en Argentine, par exemple, a fait perdre plus d'un demi-milliard d'euros à une multinationale franaise. En 2003, la ville d'Atlanta aux États-Unis a rompu son contrat de 20 ans signé en 1999 avec une autre entreprise franaise. Pareillement, en 2003 encore, parce que la municipalité de Manille aux Philippines a refusé les hausses de tarif de l'eau, cette même entreprise a du quitter le pays : le prix de l'eau a explosé de 500 % en 5 ans et la qualité de l'eau n'a pas atteint à la hauteur, choléra et gastroenterites ayant fait des centaines de malades et tué 7 personnes. En Bolivie, la privatisation de l'eau a conduit à des émeutes sanglantes à Cochabamba. Les multinationales de l'eau ont du aussi se retirer du Vietnam, voire d'Halifax au Canada. En Afrique, des joint ventures d'une multinationale franaise ont vu le jour au Gabon, au Niger et au Maroc où la résistance des populations va crescendo.

En Tunisie, bien des zones du pays offrent une meilleure couverture et pour bien des communautés, l'alimentation en eau est un calvaire. Des problèmes sanitaires ont même été signalés par endroit. La Révolution peut et doit mettre fin à ces situations déplorables et dégager les financements nécessaires, d'autant qu'un dinar consenti pour l'eau en rapporte huit au final. Le pays a assez d'ingénieurs et de techniciens capables de relever ce défi. Ils doivent être mobilisés pour que l'eau et l'assainissement ne causent plus de souci à nos concitoyens. Les multinationales de l'eau ne veulent pas d'une clientèle aux moyens modestes et rurale. Elles visent en priorité les villes et veulent faire des profits. Rappelons enfin que l'Assemblée générale de l'ONU a voté en juillet 2010 que l'alimentation en eau est un droit. Pour l'heure, ce droit n'est peut-être pas opposable aux États mais la résolution de l'ONU a un tel poids moral que nul pays n'a osé voter contre... Seule une poignée de membres s'est abstenue comme les États-Unis et Israël. L'eau est, en effet, au premier chef, une question politique et éthique.

"À ta santé EAU, mais ça se lit démocratie", tel était le slogan du référendum italien. Il nous faut retenir la leçon

vient de Rome: la sociÃ©tÃ© civile exerÃ§ant dÃ©mocratiquement ses droits peut faire Ã©chec aux adorateurs du Veau d'Or qui visent la privatisation des biens communs et oublient que, pour le poÃ¨te Paul Claudel : "l'eau est le regard de la Terre, son appareil Ã  regarder le temps." La RÃ©volution tunisienne doit garder limpide et propre ce regard. Elle doit rÃ©sister aux multinationales de l'eau. .

Â

## Â ResSources

- Forum alternatif mondial de l'eau - FAME 2012

L'ACCÈS À L'EAU EN AFRIQUE

Ã‰viter le piÃ“ge de la privatisation

Medhi LAHLOU prÃ©sident - ACME-Maroc

manifestation devant le siège de la province de Rabat

jeudi 14 avril 2011

photo Ouhnaoui Mohammed pour ACME-Maroc

Â

Depuis la rÃ©volution qui l'a mise sur le chemin de la dÃ©mocratisation, la Tunisie attire la sympathie, notamment celle de tous les peuples Ã©pris, comme le sien, de libertÃ©, de justice et de dÃ©veloppement Ã©conomique et social.

Pays encoreÃ  fragile Ã  la suite des sept mois de gestation qu'elle a dÃ©jÃ  connus, mais aussi en raison des retombÃ©es nÃ©gatives des Ã©vÃ©nements dramatiques survenant sur le sol de sa voisine, la Libye, elle est aujourd'hui courue par divers prospecteurs Ã  la recherche des meilleures opportunitÃ©s d'affaires, pour y reprendre pied dans la perspective de

l'Ã"re de stabilisation d'aprÃ"s Ben Ali.

Parmi ces opportunitÃ"s potentielles figurent, Ã n'en pas douter, le secteur de l'eau et de sa distribution dans diffÃ©rentes villes tunisiennes. Dans une approche de "solidaritÃ©" pour apporter aide et support Ã un pays qui en a grandement besoin, qui dispose certes de compÃ©tences humaines reconnues, mais qui est aujourd'hui en "manque" de ressources financiÃ"res et qui doit opÃ©rer en urgence pour rÃ©pondre Ã une infinitÃ© des besoins et de demandes exprimÃ"s par sa population, les conglomÃ©rats de l'eau se mettent dÃ©sormais dans les rangs pour assurer aux Tunisiens "l'accÃ"s Ã l'eau", soit la capacitÃ© de bÃ©nÃ©ficier d'un service de base.

Or, sous prÃ©texte de se mettre au service des populations et de les aider Ã accÃ©der Ã une ressource vitale, de plus en plus rare, les entreprises de l'eau sont mises, d'abord et avant tout par la prise de contrÃ"le d'un secteur monopolistique qui constitue pour elles, un peu partout dans le monde et plus particuliÃ"rement dans les pays en voie de dÃ©veloppement, une source de profits importants et assurÃ"s pour de longues annÃ©es.

De ce point de vue, il est utile d'Ã©noncer les principaux Ã©lÃ©ments suivants qui conduisent Ã affirmer, sans conteste, combien la prise de contrÃ"le des services de l'eau par le capital privÃ© - de quelque origine qu'il soit et quelle que soit la forme que prend ce contrÃ"le - est inappropriÃ©e, politiquement injustifiÃ©e et Ã©conomiquement et socialement contreproductive :

- La distribution de l'eau, comme l'assainissement, est un service public de base, qui porte sur un bien vital, par nature monopole public, et qui ne peut d'aucune faÃ§on Ã©chapper Ã la communautÃ© nationale (tant Ã l'Ã©chelle de l'Ã©chelle de l'Ã©tat qu'Ã celle des collectivitÃ"s territoriales). L'eau est un bien commun et un droit humain fondamental, et le marchÃ© n'a pas pour vocation d'assurer des droits ou de possÃ©der ce qui appartient ;
- Abandonner l'eau - ou l'Ã©cole ou la santÃ© ou la sÃ©curitÃ© et la dÃ©fense nationales - aux particuliers serait pour les autoritÃ"s publiques se dÃ©stester de tÃ¢ches qui relÃ"vent naturellement de leurs interventions normales. Celles qui fondent leur lÃ©gitimitÃ©, lorsque ce n'est leur raison d'Ãªtre ;
- La gestion de l'eau et l'assainissement, sont souvent attachÃ"s pour les dÃ©tracteurs des services publics Ã l'incompÃ©tence des personnels de l'Ã‰tat et Ã la corruption qui sÃ©virait dans sphÃ"re publique, seule. ExprimÃ© autrement, privÃ© sait mieux faire que l'Ã‰tat et Ã moindre coÃ»t ;
- Sans revenir Ã l'expÃ©rience latino-amÃ©ricaine en la matiÃ"re (de Cochabamba Ã Buenos Aires), la France et le Maroc sont juste Ã cÃ´tÃ© pour nous dire que dans l'une, on a connu l'un des plus gros scandales de corruption, Ã Grenoble plus prÃ©cisÃ©ment, en marge de la session au dÃ©but des annÃ©es 1990 de la gestion des eaux de la ville Ã une entreprise franÃ§aise et dans l'autre, des voix de plus en plus nombreuses s'Ã©levent pour demander le dÃ©part du pays des entreprises dÃ©lÃ©gataires des services publics de l'eau et de l'assainissement (Ã Rabat, Casablanca et Tanger/TÃ©touan) parce que ces derniÃ"res n'ont pas rÃ©alisÃ© les investissements convenus, ont indÃ©ment distribuÃ© des dividendes, ont augmentÃ© les prix et n'ont pas rÃ©alisÃ© les branchements sociaux qui Ã©taient prÃ©vus dans leurs cahiers de charges respectifs et Ã©chappent, dans une large mesure, au contrÃ"le des autoritÃ"s dÃ©lÃ©gataires (soit l'Ã‰tat ou les autoritÃ"s municipales pertinentes).

Dans une dÃ©marche citoyenne, Ã l'international, un ensemble d'associations agissant dans le cadre du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, bien conscientes des dangers pour les populations - surtout les plus pauvres - de la volontÃ© d'accaparement par les grandes entreprises multinationales de leurs eaux, se mobilisent depuis de nombreuses annÃ©es pour :

- La reconnaissance de l'eau comme un bien commun de l'humanitÃ©, vital pour tous les Ã"tres vivants, et pas une simple marchandise qui serait l'objet de la seule loi de l'offre et de la demande, ce qui interdirait son accÃ"s aux plus dÃ©munis ;

- L'inscription dans les constitutions nationales du droit d'accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement, comme "droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme", en accord avec la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies du 29-07-2010 ;
- La gestion et la protection publiques et participatives des ressources en eau contre les pollutions agricoles, industrielles et maléfiques et la surexploitation ;
- La répartition concertée et démocratique de ces ressources entre les différents usages de l'eau : alimentation des populations, agriculture, industrie, tourisme, etc., avec une priorité pour la préservation de la biodiversité ;
- La régulation ou la régulation par la Puissance publique des infrastructures nécessaires partout, et pas seulement là où c'est rentable, pour des services d'alimentation en eau et d'assainissement performants et démocratiquement gérés, dans le respect des normes de qualité de l'eau et de protection de l'environnement ;
- La mise en place d'une tarification progressive de l'eau potable domestique, pour la rendre véritablement accessible, en pénalisant les abus et excluant toute rémunération - sous forme de dividendes - du capital investi.

Les autorités publiques tunisiennes, administratives et clés, ne sont pas seules aujourd'hui à éprouver des difficultés à résoudre les problématiques de l'eau qu'affrontent leurs populations - dont la raréfaction et/ou la pollution ne sont pas les moindres. L'arrivée du capital privé pour gérer l'eau en Tunisie, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler un partenariat public-privé (qui n'est rien d'autre formule politique de privatisation) n'est pas une panacée, comme celle-ci ne s'imposait pas au Maroc.

Un autre partenariat existe, véritablement gagnant-gagnant celui-là, qui verrait la mise en place de collaborations technique, financière, industrielle et, surtout, politique et sociale, entre des établissements publics et des municipalités tunisiens avec des établissements pertinents maghrébins (de ce point de vue l'expérience de l'Office national marocain de l'eau potable, ONEP, serait d'une très grande utilité) ou des collectivités urbaines au sud et au nord de la Méditerranée, qui ont montré leur efficience et leurs compétences en matière, à l'exemple notable de la ville de Paris qui a remunicipalisé la gestion de son eau à partir du début de l'année 2010. Mais d'autres exemples peuvent être tirés dans le même secteur, des expériences allemande, italienne, espagnole ou scandinave.

On aurait là une occasion majeure pour les uns comme pour les autres d'exprimer une solidarité agissante vis-à-vis du peuple tunisien et aussi de partir une coopération décentralisée, gage véritable d'un nouvelle forme de construction européenne, plus conforme aux intérêts des sociétés de part et d'autres de la Méditerranée, à la suite du printemps arabe qui a démarré Tunisien. .

À

## À Ressources

- ACME-Maroc
- Forum alternatif mondial de l'eau - FAME 2012

## L'ACCÈS À L'EAU EN AFRIQUE

la privatisation est-elle la solution ?

Jacques CAMBON

membre du conseil d'administration - ATTAC France

manifestation devant le siège de la province de Rabat

jeudi 14 avril 2011

photo Ouhnaoui Mohammed pour ACME-Maroc

À

DÉCLARER l'accès à l'eau droit humain fondamental, pourquoi ?

Le 29 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations unies a reconnu, dans une résolution proposée par la Bolivie et adoptée par 122 voix et 41 abstentions, "le droit à une eau potable salubre et propre comme un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme". Elle demande en outre "aux États et aux organisations internationales de fournir des ressources financières, de renforcer les capacités et de procéder à des transferts de technologies, en particulier en faveur des pays en développement".

C'est une décision historique, mais s'il a été nécessaire de proclamer ce droit, c'est bien entendu qu'il était loin d'être respecté partout dans le monde. Selon le rapport UNESCO/OMS 2010, 884 millions de personnes dans le monde (soit 13 % de la population) dont 343 millions en Afrique, n'ont pas accès à "une source d'approvisionnement en eau potable améliorée" (récéau d'eau courante, borne-fontaine, puits ou source protégée, citerne d'eau de pluie) et 2,6 milliards de personnes, soit 39 % de la population mondiale, n'ont pas accès à "des installations d'assainissement améliorées" (tout-à-l'égoût, fosse septique, latrines à fosse). Les conséquences sont dramatiques : les maladies liées à l'eau (la diarrhée, le choléra, la typhoïde, la polio, la mélancolie, les hémopathies...), représentent à ce jour la principale cause de mortalité dans le monde, avec 8 millions de victimes par an selon l'ONG Solidarité Internationale (autour de 3 millions selon l'OMS). Les causes de la "crise de l'eau" sont multiples, qui tiennent au climat, à la démographie, aux modes de vie, à l'économie, à la politique, aux institutions ...et il importe de toutes les déliminer pour que ce "droit à l'eau potable" puisse entrer véritablement dans les faits.

Les raisons de la crise de l'eau

Le climat de l'Afrique est souvent mis en cause. Certes l'eau n'est pas répartie équitablement sur la planète et les évolutions prévisibles avec le réchauffement de la terre ne feront qu'accentuer les écarts, avec plus de précipitations

dans les zones polaires, tempérées et équatoriales et moins dans la zone intertropicale. En outre, les besoins humains sont répartis sur toute l'année, voire plus importants en saison sèche, alors que les apports varient considérablement au cours de l'année et que les stockages naturels (glaciers, lacs, rivières permanentes...) sont également plus rares dans les régions tropicales. Ces disparités ne sont pas nouvelles et n'ont pas empêché le développement de sociétés humaines adaptées sur les différents continents.

Mais il n'en va pas de même avec la démographie et la mondialisation des modes de vie. La population mondiale est passée de 2,5 milliards en 1950, à près de 7 milliards en 2010, ses besoins en eau augmentant bien sûr en proportion. Et quand on parle des besoins de la population, il ne faut pas considérer seulement les besoins en eau domestique (5 litres/personne/jour pour la survie, 50 l/p/j pour une vie moyenne, plus de 500 l/p/j pour satisfaire les standards nord-américains), qui représentent moins de 10 % de la consommation d'eau. Pour mesurer l'impact de l'augmentation de population, il faut s'intéresser au total des prélevements d'eau pour la production de nourriture, de biens de consommation, d'énergie, etc., ce qu'on appelle l'empreinte eau. Cette empreinte est 3 400 l/p/j en moyenne mondiale, variant de 6 800 l/p/j aux États-Unis à 1 850 l/p/j en Éthiopie, la France se situant autour de 5 140 l/p/j. L'empreinte eau dépend du niveau global de consommation, du mode de vie et du climat. Sachant par exemple que la production d'un kg de bœuf demande 15 500 l d'eau, contre 3 900 l pour 1 kg de poulet ou 1 300 l pour 1 kg de blé, on mesure l'impact de l'occidentalisation des modes de consommation.

L'urbanisation est un autre facteur de la crise. Relativement facile à résoudre pour une petite communauté rurale, nécessitant des volumes réduits, l'alimentation en eau se complique dès que la communauté grandit et diversifie son activité ; il faut songer à rechercher des ressources en eau plus lointaines, donc à les transporter, les stocker, les distribuer au sein d'une agglomération trop étendue pour être desservie par un seul point d'eau, etc. Tout ceci à un coût. De nos jours plus de la moitié de la population mondiale réside en zone urbaine, ce qui accroît les besoins d'adduction et de distribution d'eau, avec les coûts associés de stockage, de pompage, de potabilisation... Cette concentration de population rend encore plus aigus les problèmes d'assainissement des eaux résiduaires et pluviales et de leur traitement, mais aussi de l'organisation du service. Passé le niveau du petit village, ou la communauté autogère le plus souvent ses ressources en eau, la responsabilité des services de l'eau et de l'assainissement (quand ce dernier existe) sont d'une manière générale sous la responsabilité du pouvoir politique, qu'il s'agisse de l'État central ou d'autorités locales (région, commune...). Dans les pays récemment décolonisés où les compétences étaient rares, ces services la plupart du temps étaient confiés à des entreprises nationales (au moins pour les villes) avec assez souvent une responsabilité du ministère de l'Agriculture sur l'alimentation en eau des zones rurales. Leur bilan est très variable mais hélas le plus souvent mauvais. Les raisons des échecs sont multiples : manque d'encadrement, manque d'équipements de maintenance, financements insuffisants, consommateurs insolubles, dirigeants incomptents ou corrompus... À l'image bien souvent du paysage politico-économique du pays. De ces insuffisances, les multinationales de l'eau ont fait leur miel, expliquant à l'envie qu'une meilleure gouvernance de l'eau (privée, bien entendu) permettrait de redresser la situation...

## La privatisation comme solution ?

Historiquement l'Afrique n'a intéressé que très peu les multinationales du secteur, en dehors du cas de l'eau de Côte d'Ivoire concédée en 1960 à la SAUR, appartenant alors au groupe Bouygues. Au début des années 1990, l'intervention de plus en plus marquée des organisations financières internationales, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, pousse les pays à mettre en place des politiques d'ajustement structurel : la réduction de la dette extérieure passe par la diminution des dépenses publiques. Les privatisations sont au cœur du dispositif, y compris pour la distribution d'eau potable.

En Afrique sub-saharienne, c'est la SAUR qui mène le bal avec la Guinée Conakry (1989), la République Centrafricaine (1993), le Mali (1994), le Sénégal (1995), l'Afrique du Sud (1999), le Mozambique (1999) : numéro 1 du BTP, Bouygues utilise sa position de concessionnaire (pas toujours assez lucrative) pour se faire adjuger sans concurrence les travaux de rénovation et d'extension, beaucoup plus rémunérateurs. Vivendi (futur Veolia) et Suez-Lyonnaise des eaux, qui n'ont pas les mêmes intérêts, se font un peu tirer l'oreille avant de se lancer à leur tour : Afrique du Sud (1992), Guinée-Bissau (1995), Cameroun (2000) pour Suez, Gabon (1997), Kenya (1999), Tchad (2000), Burkina Faso (2001) et

Niger (2001) pour Vivendi. On note quelques étrangers à la "Françafrique" : Biwater en Afrique du Sud ou IPE (Portugal) au Mozambique ou au Cap Vert par exemple.

En Afrique du Nord, d'avantage convoitée, si la SONEDÉ Tunisienne tient bon contre les privatisations, le Maroc concède Casablanca à Suez (1997), Rabat à un groupement Lusitano-Espagnol (1998), vite remplacé par Veolia, et Tanger et Tétouan à Veolia (2002); l'Algérie hésitera plus longtemps avant de confier Alger à la SEAAL (dont Suez est actionnaire) en 2006, Oran à l'Espagnol Agbar Agua et Annaba à l'Allemand Gelsenwasser (2007), et envisagerait de gagner à capitaliser le système.

Et pourtant l'Afrique passe encore peu dans les profits des multinationales : 8,5 % (cumul Afrique-Moyen Orient-Inde) du CA de Veolia Eau (sur 12,5 milliards d'euros), 7% (cumul Afrique-Moyen Orient) pour Suez Environnement (sur 12,3 milliards d'euros), mais 19 % pour SAUR (sur 1,5 milliard d'euros) en 2009. Une des raisons réside peut-être dans le bilan de ces opérations de délocalisation de service public. Se traduisant quasi systématiquement par des hausses de tarifs (jusqu'à 40 % à Nairobi) sans que l'amélioration du service soit toujours à la hauteur, les privatisations provoquent souvent la révolte des usagers qui ne peuvent plus payer et se mobilisent pour obliger leur gouvernement à rompre les contrats. Veolia a dû se retirer du Mali, du Gabon, du Tchad, du Niger, de Nairobi... SAUR a quitté la Guinée. Un peu partout des mouvements de lutte contre la privatisation de l'eau se sont mis en place, notamment en Afrique du sud, et une quarantaine de pays se sont regroupés dans le Réseau Africain de l'Eau lors du FSM de Nairobi.

En fait la DSP ne répond pas aux multiples problèmes de l'eau en Afrique :

- les ressources en eau en exploitation sont partout insuffisantes, les nouvelles ressources potentielles sont rares, éloignées et donc coûteuses à mobiliser ;
- les installations de production, de traitement et de stockage existantes sont souvent vétustes en raison du manque de moyens techniques et financiers chroniques pour les maintenir, et doivent être réhabilitées ;
- les réseaux de distribution nécessitent des réhabilitations et des extensions立 aussi coûteuses ;
- les réseaux d'assainissement (sans parler des stations d'épuration) sont au mieux embryonnaires ;
- les carences institutionnelles des entreprises publiques ne sont que "la cerise sur le gâteau".

En bref, injecter du savoir-faire (même s'il est excellent) et une meilleure gouvernance dans les entreprises ne sert à rien si les installations ne sont pas remises à niveau, ce qui nécessite des investissements que les pouvoirs publics locaux ne peuvent pas faire et que le pouvoir d'achat des usagers ne permettra pas de rembourser au travers d'une augmentation du prix de l'eau. Sans parler des bénéfices que les multinationales doivent dégager pour satisfaire leurs actionnaires.

Et maintenant ?

La déclaration de l'ONU faisant de l'eau un droit humain fondamental n'a en rien entamé la combativité des multinationales : au contraire elles ont applaudi, considérant que ce nouveau droit devait leur ouvrir de nouveaux marchés...aux frais des Etats, c'est-à-dire des populations ! Même s'il ne sera plus tout à fait possible d'affirmer, comme le porte-parole de l'UE Joe Hennan, que "l'eau est une marchandise comme une autre", les multinationales continueront à chercher à faire du "business as usual" avec. Pour lutter contre, une réticence existe. La notion de "patrimoine commun de l'humanité" a déjà été arrêtée pour ce qui est de la gestion des mers et des océans, des planètes, des corps célestes...Elle comporte quatre éléments :  
 1. La reconnaissance de l'eau comme un bien commun de l'humanité.  
 2. La définition d'un cadre régional pour la gestion de l'eau.  
 3. La mise en place d'institutions régionales pour la gestion de l'eau.  
 4. La définition d'un cadre régional pour la gestion de l'eau.

- la non-appropriation par quiconque ;
- la gestion internationale par les Nations unies ;
- le partage des bÃ©nÃ©fices entre toutes les nations ;
- l'utilisation exclusivement pacifique des ressources naturelles.

"Le combat continue", et l'adversaire est connu : c'est le Conseil Mondial de l'Eau (CME) Ã  la botte de Veolia, Suez et consorts. La prochaine Ã©tape sera le Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) organisÃ© Ã  Marseille en mars 2012 pour rÃ©ponde au Forum Mondial de l'Eau (FME) organisÃ© par le CME au mÃªme moment et Ã©galement Ã  Marseille, pour promouvoir la marchandisation de l'eau..

Â

#### Â ResSources

- ATTAC France
- Forum alternatif mondial de l'eau - FAME 2012

On veut nous faire croire que l'eau n'est plus ce qu'elle est

#### LES NOUVELLES DONNES DE LA MOBILISATION CITOYENNE POUR L'EAU

Riccardo PETRELLA

professeur Ã©mÃ©rite de l'UniversitÃ© catholique de Louvain - UCL

prÃ©sident de l'Institut europÃ©en de recherche pour la politique de l'eau - IERPE

avril 2011

manifestation Aqua Bene Comune - Rome 26 mars 2011

photo Josiane Teissier

Â

La rupture a commencÃ© autour de 1992. Pour la premiÃ"re fois, les pouvoirs forts Ã©conomiques et politiques des "pays du Nord" ont affirmÃ© et fait admettre par la communautÃ© internationale que l'eau devait Ãªtre considÃ©rÃ©e essentiellement comme un "bien Ã©conomique" (d'aprÃ"s les principes de l'Ã©conomie capitaliste de marchÃ©). (QuatriÃ"me principe de la dÃ©claration finale de la confÃ©rence des Nations unies sur l'eau Ã  Dublin, en prÃ©paration du premier Sommet de la Terre de Rio de Janeiro).

Sur cette base, la Banque mondiale - qui a Ã©tÃ© l'un des pouvoirsÂ inspirateurs et promoteurs de ce changement - a Ã©laborÃ© et imposÃ© Ã  travers le monde, Ã  partir de 1993, le modÃ"le qui devait permettre, selon elle, de "gÃ©rer" de maniÃ©re optimale les ressources hydriques de la planÃ©te en tant que "bien Ã©conomique". RÃ©fÃ©rence est faite Ã  la Gestion intÃ©grÃ©e des ressources en eau - GIRE (1), dont le postulatÂ fondateur est la fixation d'un prix de l'eau basÃ© sur le principe de la rÃ©cupÃ©ration des coÃ»ts totaux (Full Cost Recovery Principle), y compris la rÃ©munÃ©ration du capital investi, assurant ainsi aux investisseurs un rendement financier raisonnable, constitueraitÂ le moyen nÃ©cessaire et indispensable pour rÃ©aliser une gestion optimale de la ressource eau.

[Note 1. En anglais Integrated Water Resources management - IWRM. On peut parler d'imposition du modÃ"le car, entre autres, l'adoption de la GIRE a Ã©tÃ© utilisÃ©e comme une conditionnalitÃ© Ã  satisfaire par les pays demandeurs pour l'obtention de crÃ©dits de la Banque mondiale dans le domaine de la gestion de l'eau.]

Les conceptions Ã  la base de la GIRE sont devenues les lignes guides de la politique de l'eau de la plupart desÂ gouvernements des cinq continents, sous l'impulsion notamment de la Global Water Partnership (2). De nombreux syndicats du "Nord" ne s'y sont pas opposÃ©s. Le monde acadÃ©mique, en gÃ©nÃ©ral, s'est alignÃ©. Ainsi, le Full Cost Recovery Principle a Ã©tÃ© adoptÃ© par toutes les agences spÃ©cialisÃ©es des Nations unies travaillant dans le domaine de l'eau, il est l'Ã©pine dorsale de la Directive Cadre europÃ©enne de l'Eau de l'an 2000. Au dire des auteurs, il a inspirÃ© la premiÃ"re "grande" loi sur l'eau en Italie (la loi Galli de 1994)...

[Note 2. Pour mieux rÃ©ussir dans la diffusion et l'application des nouvelles conceptions, ses promoteurs - le Groupe de la Banque mondiale en tÃªte - ont procÃ©dÃ© en 1995-1996 Ã  la crÃ©ation du Conseil Mondial de l'Eau, organisme privÃ© sous contrÃ©le des grandes entreprises multinationales de l'eau franÃ§aises et anglaises, et, dans le cadre du Conseil,Ã  du Forum Mondial de l'Eau ainsi que du Global Water Partnership. Alors que le Forum Mondial de l'Eau s'est vu assigner la tÃ¢che de devenir le lieu "mondial" des dÃ©bats pour la dÃ©finition d'une politique mondiale de l'eauÂ selon les principes inspirateurs de la GIRE, au Global Water Partnership a Ã©tÃ© donnÃ© l'objectif de promouvoir concrÃ©tement dans chaque pays l'adoption de la GIRE, en particulier le PPP. Ã‰ cette fin ont Ã©tÃ© crÃ©Ã©s les TAC (Technical Advisory Committees) au planÃ© national et rÃ©gional. Voir, Ã  titre d'exemple, le "TAC Bacground Paper" n.3, Miguel Solanes and Fernando Gonzales Villarreal, The Dublin Principles for Water as Reflected in a Comparative Assessment of Institutional and Legal Arrangements for Integrate Water Resources Management, Global Water partnership/Swedish International Development Agency, Stockholm, 1999.]

L'Ã©lÃ©ment clÃ© qui a contribuÃ© Ã  rendre la rupture crÃ©dible et justifiÃ©e - alors quelle ne l'Ã©tait pas - a Ã©tÃ© la rarÃ©faction croissante de l'eau de qualitÃ© bonne pour usages humains. Ces groupes ont fait croire que les phÃ©nomÃnes de rarÃ©faction Ã©taient inÃ©vitables car dus, selon eux, Ã  l'augmentation de la population mondiale et au dÃ©veloppement Ã©conomique croissant permanent, nÃ©cessitant de plus en plus d'eau. Or,Ã  les principales causes de la rarÃ©faction qualitative de l'eau, qui est rÃ©elle, sont en revanche rÃ©parables et rÃ©versibles car liÃ©es aux mauvais usages de l'eau (prÃ©cÃ©vements non respectueux du taux naturel de renouvellement des corps hydriques, massives contaminations et pollutions dÃ©vastatrices des eaux, absence/faiblesse de rÃ©gles de gestion partagÃ©e et solidaire des eaux, notammentÃ  transnationales). Manipulant les faits, les groupes dominants ont imposÃ© l'idÃ©e que la crise mondiale de l'eau est essentiellement une crise de raretÃ© de l'eau, que cette raretÃ© va rester voir augmenter Ã  l'avenir Ã  cause du changement climatique et que, par consÃ©quent, la gestion de l'eau se doit d'Ãªtre une gestion efficace d'une ressource Ã©conomique rare, de plus en plus stratÃ©giiquement importante pour la sÃ©curitÃ© Ã©conomique de chaque pays. Cette thÃ©se n'est pas l'apanage exclusif des grandes entreprises multinationales privÃ©es de l'eau, mais aussi des grandes organisations internationales publiques (3). Elle est clairement le support central de la politique de l'eau de la Commission europÃ©enne (4).

[Note 3. Si l'on fait la lecture des dizaines et dizaines de rapports annuels et ad hoc produits par les principales agences des Nations unies actives dans le domaine de l'eau (UNESCO, FAO, OMS, UN-Habitat, PNUE...) à parier des années 1990 (il s'agit d'un patrimoine de connaissances et d'analyses extraordinaire, dans la quasi totalité de très haute qualité) et mal ou peu utilisée par les classes dirigeantes. Je l'ai appelé la "bibliothèque mondiale de l'eau"), la thése sur la centralité de la rareté de l'eau est omniprésente et fondatrice des choix proposés ensuite par la "machine ONU". Voir à sujet Memorandum pour un Protocole Mondial de l'eau (disponible aussi en anglais) par l'IERPE et le World Political Forum, 2009.

Note 4. La rareté est devenue, depuis quatre ou cinq ans, après celui de la qualité de l'eau, le leitmotiv de la vision politique de la Commission européenne en matière d'eau. La mise en lumière de la rareté comme principal défi de la politique de l'eau européenne a été formalisée en 2007 par la Communication de la Commission du 18 juillet 2007 : "Faire face aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sa枯chesse dans l'Union Européenne" - COM/2007/0414 final. La Commission vient de publier le 21 mars 2011 le troisième rapport sur les progrès dans la lutte contre la pénurie d'eau et les sécheresses en Europe : Commission européenne, La pénurie d'eau et la sécheresse dans l'Union Européenne, Bruxelles, 2011. Les deux précédents rapports, même titre, ont été publiés en décembre 2009 et mai 2010.]

En vogue auprès des classes dirigeantes depuis désormais plus de vingt ans, les choix idéologiques en faveur de l'eau bien économique, de la gestion axée sur le prix de l'eau basée sur la répartition des coûts totaux à payer par le consommateur, et de la rareté de l'eau en tant qu'enjeu clé du futur de l'eau sur la planète, ont contribué à forger et à diffuser d'autres "thèses sur l'eau" dont le pouvoir d'influence sur l'opinion publique est grandissant. Je pense, en particulier, à trois théses qui marquent d'autre combattues avec force et persévérance.

1. La première porte sur la nécessité d'attribuer une valeur à l'eau - Valuing Water est l'une des prescriptions ayant un potentiel de rupture idéologique (politique, culturelle, sociale et humaine) des plus "puissants" pour l'avenir des sociétés humaines et pour la vie sur la planète. D'abord et mesurer la valeur de l'eau est le cheval de bataille prioritaire de tous ceux qui pensent à l'eau et sa gestion en termes de "bien économique" (5). Ils disent que en l'absence de cette "monétisation" de l'eau, les capitaux privés du monde entier ne seront jamais suffisamment intéressés à investir les gigantesques sommes d'argent - plusieurs dizaines de milliards de euro au cours des 30 prochaines années (6) - qui seront nécessaires pour lutter contre la rareté de l'eau et les effets du changement climatique sur l'eau. Valuing Water signifie surtout que la rentabilité des biens et services des activités hydrauliques, déterminée par les transactions financières sur ces biens et services en fonction de leurs "prix mondiaux" (le plus souvent sujets aux mouvements spéculatifs) établira la valeur de l'eau. Celle-ci, donc, variera dans le temps et dans l'espace en fonction de la contribution des entreprises gestionnaires de l'eau à la création de valeur pour les détenteurs / propriétaires des capitaux investis.

L'intérêt pour Valuing Water est lié au fait que si la gestion optimale intégrée passe par le prix de l'eau reflétant les coûts, il devient indispensable d'appliquer au cycle économique de l'eau et à chacune des fonctions du cycle le calcul de la "chaine de la valeur" typique de l'économie capitaliste de marché. Cela permettrait, au dire des groupes dominants, de bien mesurer la contribution de chaque fonction à la création de valeur pour le capital et décider si, quand et sur quelles bases est préférable de segmenter / spécialiser la gestion des différentes fonctions, une tendance aujourd'hui manifeste. Ceci ne signifie pas la dispersion des entreprises. Au contraire, la segmentation et spécialisation ne doit pas empêcher l'intégration des fonctions dans le cadre de la formation de grands groupes industriels et financiers multi utilités multinationaux actifs sur les marchés boursiers. Emblématique à cet égard est le cas de grands groupes français Veolia et Suez dont le secteur de l'eau est, d'une part, un des "marchés" de ces groupes (les transports, les déchets, l'énergie, l'ingénierie conseil, etc., étant aussi, sinon plus, importants que l'eau) et, d'autre part, il comporte en leur sein l'existence de différentes entreprises actives respectivement dans la protection de l'environnement, le captage et la potabilisation, la distribution de l'eau potable, l'assainissement, le recyclage des eaux usées, le dessalement de l'eau, les services technologiques, la gestion informatisée des services hydrauliques, la gestion des pertes...

[Note 5. L'un des thèmes principaux à l'agenda de la conférence "Future of European Waters. How should policies be

adapted", organisée à Budapest les 24 et 25 mars 2011 par la présidence semestrielle hongroise de l'Union Européenne, à l'occasion "Valuing Water. The new paradigm for a resource efficient Europe".

La responsabilité d'introduire le thème est revenue à D. Hacker, un des dirigeants de OFWAT (Office for Water, l'Autorité de l'eau de la Grande-Bretagne, dont la fonction est de sauvegarder le caractère concurrentiel du marché des services hydrauliques du pays entièrement privatisés en 1989).

Note 6. The 2030 Water Resources Group, Charting our Water Future, 2009.

The 2030 Water Resources Group se compose des entreprises The Barilla Group, Coca-Cola, International Finance Corporation, McKinsey & Company, Nestlé, New Holland Agriculture, SAB Miller, Standard Chartered Bank, Syngenta.]

2. La deuxième théorie (aussi mystificatrice que la première) en déroule : les entreprises privées ont le savoir, les connaissances, les compétences, et... l'argent - Il revient aux pouvoirs publics (l'état, aux collectivités locales) de valoriser et donner libre action aux entreprises privées par des mesures législatives, administratives et financières appropriées et cela dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) et de la gouvernance multi acteurs (stakeholders). Un état "fort", convaincu de son rôle de facilitateur de l'initiative privée au service de la liberté des consommateurs et des investisseurs. Jamais la culture antiétatique, oligarchique et antisociale n'avait été aussi explicite et brutale dans le domaine de l'eau. Et jamais, au cas d'acceptation de cette théorie de la part des pouvoirs publics, l'abdication des pouvoirs publics et leur soumission aux intérêts des groupes privés n'auront été aussi profondes

Quoiqu'elle puisse paraître impossible, l'idée que l'état et les collectivités locales ne possèdent plus les ressources financières nécessaires pour faire face aux besoins en investissements dans les infrastructures, les biens et les services indispensables pour le droit à la vie de tout être humain et au vivre ensemble, est aujourd'hui partagée par la grande majorité des classes dirigeantes politiques. Elle est même entrée dans la tête des gens !

3. La troisième théorie est la plus "nouvelle" et avant-gardiste et, en ce sens, la plus chargée d'inconnus et de dangers : "l'eau technologique", salvatrice de l'humanité - Pour répondre à l'impératif de l'offre croissante d'eau bonne pour usages humains, les groupes dominants comptent sur trois moyens technologiques, déjà en œuvre mais qui sont destinés, à leur avis, à garantir la sécurité et le développement économique dans les temps à venir. Il s'agit de :

- une plus grande productivité de l'eau, à savoir produire davantage de biens et de services, et continuer à créer de la valeur pour le capital, avec moins d'eau. Appliquée à l'agriculture, par exemple, cette prescription se traduit par "more crops per water drop". Grâce à la technologie, on aura, dit-on, moins besoin de l'eau de pluie pour irriguer les champs agricoles ;

- le traitement des eaux usées sales et leur recyclage pour usages domestiques, dans l'agriculture, etc. Depuis peu, Singapour est alimenté en eau recyclée. De plus en plus nombreuses sont les villes qui cherchent à assurer par le traitement/recyclage leur approvisionnement hydrique, même partiel, pour les activités industriels, ou les usages collectifs (lutte contre les incendies, nettoyage des rues et arrosage des parcs et jardins publics, etc.) ;

- last but not least, le dessalement de l'eau de mer. Après sa récente crise de pénurie, Barcelone s'est dotée de la deuxième plus grande station de dessalement européenne. Israël et la plupart des états de la péninsule arabique, ainsi que l'Espagne et les États-Unis, sont les principaux producteurs et utilisateurs d'eau dessalée au monde. La Chine vient d'ouvrir quatre stations de dessalement pour des villes de plus de 250 000 habitants et il semblerait qu'elle ait décidé d'opter en faveur d'une grande et massive expansion de la production d'eau dessalée au cours des décennies à venir pour satisfaire la soif de dizaines de millions de ses citoyens.

Personne ne saurait s'ombrager devant ces développements. En soi, ils sont à encourager. Les questions et les préoccupations surgissent au cas où<sup>1</sup> ces développements devaient se faire - pour les raisons soutenues par les deux premières théories et tout ce qui les préconcide - sous l'égide et la maîtrise des capitaux privés, par des entreprises privées, selon les mécanismes de marché.

Si telle devait être le cas, il est évident que l'eau deviendra définitivement dans nos sociétés un produit industriel, une marchandise, un produit financier. L'eau dessera dans le cadre d'une logique marchande, industrielle et financière privée ne sera plus, ni elle ne pourra être considérée telle, un don de la vie, un bien naturel universel, l'exemple de la "gratuité de la vie" (c'est à dire la prise en charge par la collectivité de la responsabilité globale de l'eau, financière comprise), un bien commun accessible et appartenant à l'humanité et à toutes les espèces vivante, un droit humain. "L'eau technologique", comme j'ai proposé de l'appeler, sera un bien essentiel et insubstituable pour la vie made by Veolia Water ou American Water ou Blue Techno Corporation. Elle ne sera plus un "don du Ciel" (comme disent les musulmans ou les chrétiens), ni un don de Pacha Mama (comme le croient les populations amérindiennes), mais le produit commercial de NEWater, Suez, Agua de Barcelona, voire de Coca-Cola, Nestlé et Pepsi-Cola (producteurs de la soi dite "Purified Water" commercialisée sous les noms de Dasani, Aquafina et Pure Life respectivement).Â

Toute eau sera "marchandise", vendue et achetée, au même titre que le pétrole ou le bié. Les marchés de l'eau font d'ailleurs partie intégrante de nos modes de vie. En février dernier, le Commissaire européen en charge de la politique régionale a affirmé qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que l'eau d'une région européenne soit exportée au Moyen-Orient en échange de gaz naturel.

Aucune eau ne sera sans un prix de marché, chaque eau devra créer de la valeur pour le capital investi.

Face à cette réalité, on mesure l'indécence intellectuelle et la mystification idéologique contenues dans l'affirmation encore toute récente du président de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) de France rappelant litanie des sabots qui veut faire croire que "le débat sur le mode de gestion entre public et privé est un faux débat (...), débat n'est pas un enjeu (...). La collectivité organisatrice a un rôle d'autorité et de gouvernance (...). Ce qui compte pour le citoyen utilisateur de l'eau, c'est le niveau de service, le prix et la transparence." (7)

[Note 7. Entretien accordé à l'APF, 26 mars 2011, par Monsieur Marc Renéaume.]

Au cours des cinquante dernières années, la mobilisation citoyenne pour l'eau a subi des mutations importantes. Au départ, la lutte pour le droit à l'eau pour tous et contre les dévastations des ressources hydriques (construction de grands barrages, pollutions des fleuves, contaminations des nappes, déforestation, etc.) a été le cœur de la mobilisation. Puis, à partir des années 1980 la bataille contre le démantèlement des services publics et leur privatisation ainsi que contre la marchandisation de l'eau est venue s'ajouter, au nom de l'eau bien commun de l'humanité, les champs de la mobilisation et des enjeux. Finalement en 2010, les citoyens ont obtenu la reconnaissance de l'accès à l'eau en tant que droit humain, cela grâce surtout à l'engagement des gouvernements de certains pays de l'Amérique latine. Des progrès marquants, mais locaux, ont été enregistrés un peu partout à travers le monde au cours des dix dernières années, plan de la défense du caractère public de la gestion des services hydriques. Un travail reste à faire concernant la régulation du droit à l'eau pour tous et la valorisation de l'eau en tant que bien commun public.

Aujourd'hui, à la lumière de ce qui préconcide, la mobilisation citoyenne doit porter sur le "coeur idéologique" de la civilisation capitaliste techno-marchande et financière portée à ses expressions extrémistes au cours des trente, voire quarante, dernières années. Cette mobilisation, dont l'essentiel réside dans l'opposition à la prétention du capital privé

mondial d'Ãatre propriÃtaire de la vie et, donc de l'eau, doit se faire avant tout au plan idÃ©ologique (culturel, politique, scientifique) et Ã trois niveaux d'espaces sociÃ©taux :

- le local, ce qui signifie, en Europe, la ville. D'oÃ¹ l'importance de l'EGEB et sa portÃ©e europÃ©enne, liÃ©e Ã sa rente de localisation Ã Bruxelles, capitale de l'Europe) ;
- le national / transnational. La politique de l'eau des Ã‰tats n'est plus dissociable du contexte transnational et continental. Et ce, non seulement en raison de la transnationalitÃ© des bassins hydrographiques dont toutÃ Ÿtat dÃ©pend Ã divers degrÃ©s mais aussi de la forte interdÃ©pendance croissante, transnationale, entre les pays et leurs conditions Ã©conomiques, politiques et sociales ;
- le mondial, car comme le dÃ©montrent tous les problÃmes de nature planÃ©taire qui dÃ©terminent aujourd'hui directement la vie quotidienne des 7 milliards d'habitants de la Terre, il n'y a pas de solutionÃ "soutenable" et juste Ã tous points de vue si elle ne porte pas sur ses tenants et aboutissants mondiaux. .

Â

## Â ResSources

- Institut europÃ©en de recherche sur la politique de l'eau - IERPE
- Forum alternatif mondial de l'eau - FAME 2012

Sur la route de Marseille - 2

DU FME AU FAME

Du Forum Mondiale de l'Eau au Forum Alternatif de l'Eau

Jean-Claude OLIVA

prÃ©sident de la Coordination EAU ÃŽle-de-France

mars 2011

images du Forum social mondial de Dakar

Ã‰ric Faisse

Â

Benedito Braga est un technocrate brÃ©silien. D'ici peu, nous serons en mesure de dresser un portrait plus prÃ©cÃ©cis du personnage. Mais en attendant, il suffit de savoir qu'il est le prÃ©sident du comitÃ© international pour le 6Ã"me Forum mondial de l'eau - FME, qui aura lieu Ã  Marseille en mars 2012, c'est-Ã -dire une sorte de faux-nez destinÃ© Ã  faire oublier que le prÃ©sident du Conseil Mondial de l'Eau - CME, qui organise le FME avec l'Ã‰tat franÃ§ais et la ville de Marseille, est LoÃ«c Fauchon, prÃ©sident-directeur gÃ©nÃ©ral de la SociÃ©tÃ© des Eaux de Marseille, filiale de Veolia. Quel est l'objectif du FME selon Monsieur Braga ? "L'idÃ©e est de dÃ©velopper un pacte mondial de l'eau grÃ¢ce Ã  la participation de tous".

## Le mouvement qui a fait bouger les lignes

Sans faire insulte Ã  Monsieur Braga, on peut remarquer que d'autres ont eu cette idÃ©e (bien) avant lui : il y a treize ans, Riccardo Petrella publiait Le Manifeste de l'eau : pour un contrat mondial de l'eau (Ã‰ditions Labor, Bruxelles), ouvrage devenu une rÃ©fÃ©rence pour les alter-mondialistes dans le domaine de l'eau. Bien entendu, le Contrat mondial de l'eau se fonde sur "la reconnaissance de l'eau en tant que bien vital, patrimonial, commun mondial" Rien de semblable pour le Pacte de Monsieur Braga qui dÃ©veloppe tout un jargonÃ  "d'objectifs cibles", de "solutions concrÃ“tes" et de "recommandations nÃ©cessaires" (ou l'inverse) sans en indiquer le sens. Ã  ces rÃ©serves prÃ¨s, on voit Monsieur Braga bien inspirÃ©. Mais il n'est pas le seul. LoÃ«c Fauchon, maÃ®tre du monde de l'eau - "MME", lui-mÃªme, se prononce "pour la crÃ©ation d'un parlement (mondial) de l'eau" ! - voir Ã  ce sujet : Intergroup Water issue 01 dÃ©cembre 2010

Une action prioritaire du Manifeste de l'eau Ã©tait "la mise en place d'un rÃ©seau des Parlements pour l'eau, bien commun mondial" devant dÃ©boucher sur "la mise en place, le plus vite possible, d'un Parlement mondial de l'eau". Le Manifeste Ã©voque aussi "la crÃ©ation d'assemblÃ©es parlementaires Ã  l'Ã©chelle des bassins interÃ©tats" mais Monsieur Fauchon MME, n'a pas encore lu ces pages-lÃ . Ou alors cette idÃ©e ne provoque pas la franche adhÃ©sion de l'alliance des Ã‰tats et des multinationales au sein du CME ? Toujours est-il que la reprise, au moins formelle, des idÃ©es des contestataires de la marchandisation de l'eau est un signe de plus de la dÃ©faite des promoteurs de cette mÃªme marchandisation sur le terrain des idÃ©es et de la culture. Dans Le Monde du 26 octobre 2001, sous le titre "De l'eau pour tous, vite !" GÃ©rard Mestrallet, alors prÃ©sident-directeur gÃ©nÃ©ral d'Ondeo-Suez, livrait un impudent plaidoyer en faveur des partenariats publics privÃ©s, Ã©grenant de Buenos Aires en Argentine Ã  La Paz en Bolivie, en passant par Atlanta aux Ã‰tats-Unis, Manille aux Philippines, Casablanca au Maroc, des contrats... perdus depuis par Suez ou fortement contestÃ©s et en sursis ! - voir Ã  ce sujet : La vraie bataille de l'eauÃ - lettre ouverte Ã  pSEau novembre 2001

De l'eau a coulÃ© sous les ponts en dix ans. Un boulevard est donc ouvert pour le Forum alternatif mondial de l'eau - FAME, qui se tiendra Ã  Marseille du 10 au 18 mars 2012, c'est-Ã -dire avant, pendant et aprÃ¨s le FME ? Ã  certaines conditions toutefois...

La premiÃ“re condition est d'obtenir des financements publics. Car, si ceux-ci se dÃ©versent en abondance (au moins 30 millions d'euros) sur le FME, rien n'est encore certain pour le FAME. "Ce soutien serait de bonne tradition rÃ©publicaine, comme il a Ã©tÃ© pratiquÃ© notamment par le prÃ©sident de la RÃ©publique, Monsieur Chirac, lors du Forum social europÃ©en rÃ©gion parisienne en 2003 et lors d'autres contre-sommets", rappellent les organisateurs dans un courrier adressÃ© Ã  Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Ã‰cologie, dÃ©but dÃ©cembre... La rÃ©gion PACA (oÃ¹ se dÃ©rouleront le FME et le FAME) a annoncÃ© son soutien aux deux manifestations (dans des proportions de 1 Ã  10 en faveur du FME).Ã  D'autres collectivitÃ©s territoriales peuvent suivre. Tout cela est Ã  concrÃ©tiser trÃ¨s rapidement maintenant. En tout cas, dans les collectivitÃ©s territoriales, il s'agit d'une bonne occasion pour la gauche, socialiste en particulier, de mettre en cohÃ©rence ses actes avec ses discours, ce qui n'est jamais Ã©vident dans le domaine de l'eau, on l'a vu encore rÃ©cemment avec le retour de l'agglomÃ©ration Est Ensemble dans le giron du SEDIF-Veolia par le vote des Ã©lus du PS, de la droite et d'une minoritÃ© des Ã©lus du PCF - voir Ã  ce sujet Coordination EAU ÃŽle-de-France

## A comme alternative

La deuxiÃ"me condition pour la rÃ©ussite du FAME est de ne pas en rester aux discours gÃ©nÃ©raux et gÃ©nÃ©reux sur "l'eau c'est la vie", "l'eau n'est pas une marchandise", etc., devenus majoritaires dans l'opinion publique. Ã€ prÃ©sent, il s'agit d'aller plus loin dans l'Ã©laboration commune de contenus alternatifs et d'un discours de l'eau. Il ne s'agit pas de tout inventer mais d'aller chercher des analyses et des expÃ©riences qui existent dÃ©jÃ  au sein des diverses associations, des experts et des Ã©lus. Et Ã  partir de lÃ , de construire ensemble des questions et des rÃ©ponses nouvelles et pertinentes. Il faut voir, par exemple, comment le colloque sur "l'eau et la terre", prÃ©vu par la Coordination EAU ÃŽle-de-France dÃ©but avril, la campagne pour un moratoire sur les gaz de schiste ou encore l'action climatique s'intÃ"grent au FAME. Sur chacune de ces questions, s'Ã©labore l'alternative qui est la raison d'Ãªtre du FAME.

Ã€ la question Ã©conomique du mode de gestion, public ou privÃ©, doivent s'ajouter la question politique et dÃ©mocratique et la question environnementale et sociale. Dans le domaine de l'eau, la concentration des pouvoirs dont le Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France - SEDIF, offre un exemple caricatural avec un exÃ©cutif souvent rÃ©duit Ã  son seul prÃ©sident, se retrouve, sous diffÃ©rentes formes, un peu partout dans le monde. Dans II y a loin de la coupe aux lÃ"vres (Ã‰ditions Charles LÃ©opold Mayer), Moussa Diop met en Ã©vidence l'appropriation politique de la ressource par les chefs de villages et leur nomenclatura dans la rÃ©gion de Saint-Louis du SÃ©nÃ©gal. Autre enjeu au Nord comme au Sud, l'instrumentalisation politique dont l'eau fait l'objet lors des Ã©lections Ã©lectorales ; une question qui n'est pas thÃ©orique pour le FAME situÃ© Ã  la veille des Ã©lections prÃ©sidentielles franÃ§aises ! Tout en accueillant les Ã©lus et en Ã©laborant main dans la main avec les autoritÃ©s locales des partenariats publics-publics, le FAME se doit de rendre la parole aux citoyens et aux associations et de faire respecter son autonomie.

TroisiÃ"me condition, c'est de dÃ©passer la situation actuelle oÃ¹ l'eau est une grande cause mais oÃ¹ ses militants, "les porteurs d'eau" pour reprendre la belle expression de la Fondation France LibertÃ©s, sont encore trop dispersÃ©s et trop faibles en terme d'organisation. Cela rejoint la premiÃ"re condition, Ã  savoir les moyens dont disposera le FAME. Mais aussi la deuxiÃ"me, si le FAME est capable de s'ouvrir aux questions dÃ©mocratiques, environnementales et sociales, alors de nouvelles ONG y participeront et de nouvelles alliances seront possibles. Sur toutes ces questions, de premiÃ"res rÃ©ponses ont Ã©tÃ© apportÃ©es Ã  l'occasion du FSM de Dakar. On en reparle bientÃ´t. .

Ã€ suivre

Sur la route de Marseille 3

En passant par Dakar, au Forum social mondial

Ã

Ã ResSources

- Coordination EAU ÃŽle-de-France

- Forum alternatif mondial de l'eau - FAME 2012

Â

Â

Jean-Claude OLIVA

prÃ©sident de la Coordination EAU ÃŽle-de-France

février 2011

image extraite de l'exposition

"La dÃ©mocratie du fil de l'eau"

Â

Un Forum mondial de l'eau - FME, se tient tous les trois ans : le dernier Ã©tait Ã  Istanbul en 2009, le prochain sera Ã  Marseille en mars 2012. L'initiative en revient au Conseil Mondial de l'Eau qui regroupe multinationales et Ã‰tats les plus puissants. Son prÃ©sident est le FranÃ§ais LoÃ«c Fauchon, prÃ©sident-directeur gÃ©nÃ©ral de la SociÃ©tÃ© des Eaux de Marseille, filiale de Veolia. CrÃ©Ã© en 1995, le Conseil Mondial de l'Eau se veut "la voix de l'eau", c'est-Ã -dire qu'il Ã©labore un discours de l'eau au niveau global. Que l'eau devienne un sujet politique majeur Ã  l'Ã©chelle du monde est tout Ã  fait souhaitable. LÃ©galitÃ© blesse, c'est que cette tÃ¢che devrait revenir Ã  une institution internationale placÃ©e sous l'Ã©gide de des Nations unies, pas Ã  un groupe privÃ©. C'est un peu comme si Ã  la place du conseil de sÃ©curitÃ© de l'ONU, il y avait une assemblÃ©e de marchands d'armes et d'Ã‰tats, prÃ©sidÃ©e par Monsieur Dassault. De fait, cela dÃ©passe de trÃ¨s loin l'lobbying "ordinaire" : la politique est privatisÃ©e ! Sous la houlette des entreprises, le Forum mondial de l'eau mobilise et influe sur les dÃ©cideurs politiques Ã  tous les niveaux et se conclut par une dÃ©claration des ministres ou des chefs d'Ã‰tat qui donne la feuille de route pour les prochaines annÃ©es. Les 20 000 participants attendus Ã  Marseille seront pour l'essentiel des Ã©lus, des fonctionnaires et des dirigeants d'entreprises publiques !Â

Mais tout cela ne coule pas comme un long fleuve tranquille. Il se pourrait que des turbulences surgissent en mars 2012 Ã  Marseille ou mÃªme avant. En juillet 2010 s'est produit un Ã©vÃ©nement majeur : Ã  l'initiative de la Bolivie, l'AssemblÃ©e gÃ©nÃ©rale des Nations unies a reconnu le droit Ã  l'eau potable et Ã  l'assainissement. C'est la consÃ©cration historique du combat menÃ© depuis de nombreuses annÃ©es, par des associations, des citoyens et des Ã©lus, mais pas... par le Conseil mondial de l'eau ! Ã‰stanbul, en 2009, une vingtaine de pays avaient publiÃ©, en marge du Forum mondial de l'eau, une dÃ©claration en faveur de la reconnaissance du droit Ã  l'eau que le Forum n'avait pas retenue. Du coup, dans sa prÃ©paration, le Forum mondial de l'eau est gÃ©nÃ©ralement aux entournures et Ã©voque Ã  peine cette question qui est pourtant essentielle dans la dÃ©finition d'une politique mondiale de l'eau. Et si le FME joue aux abonnÃ©s absents sur un point aussi crucial, sa crÃ©dibilitÃ© politique de "voix de l'eau" est sÃ©rieusement mise en doute ! D'autant que le droit Ã  l'eau continue Ã

faire son chemin : une rÃ©solution a Ã©tÃ© adoptÃ©e par le Conseil des droits de l'Homme en octobre 2010 qui insiste sur la responsabilitÃ© des Ã‰tats. On pourrait imaginer que la principale manifestation internationale dans le domaine de l'eau cÃ©lÃ®bre cette reconnaissance historique et s'en serve pour impulser un nouvel Ã©lan mondial en faveur de l'accÃ“s Ã l'eau de tous. Ce n'est malheureusement pas la voie choisie pour le FME Ã Marseille. Il se prÃ©sente comme "un forum des solutions", sous-entendu de terrain, par opposition aux grands discours. Ce qui, au passage, Ã©vite de faire un bilan des multiples dÃ©clarations et engagements pris par les cinq forums prÃ©cÃ©dents qui n'ont pas apportÃ© de remÃ©de, bien au contraire, Ã une crise mondiale de l'eau qui ne fait que s'aggraver. Et ses "solutions" sont Ã©troitement conÃ§ues du point de vue des entreprises. Un exemple, une des douze prioritÃ©s d'action est "harmoniser l'Ã©nergie et l'eau". En soi, ce sujet est d'une actualitÃ© brÃ»lante, que l'on songe Ã l'exploitation des gaz de schistes qui pollue massivement les nappes souterraines et contamine l'eau potable ou au rapprochement entre GDF et Suez d'une part, Veolia et EDF d'autre part, qui concentre dans les mÃªmes mains diffÃ©rents usages de l'eau et laisse perplexe sur les futurs arbitrages... Mais, vous n'y Ãªtes pas, "harmoniser l'eau et l'Ã©nergie", signifie pour le FME un objectif final (certes louable) de..."rÃ©duire la consommation Ã©nergÃ©tique des services des eaux" ! C'est vraiment le petit bout de la lorgnette. Peut mieux faire...

Outre ce cap incertain, le FME va rencontrer des turbulences en approchant du port (de Marseille). Ainsi la Fondation France LibertÃ©s dÃ©nonce un conflit d'intÃ©rÃ©ts entre les fonctions de LoÃ«c Fauchon, Ã la fois prÃ©sident du FME et P-Dg la SociÃ©tÃ© des Eaux de Marseille - SME, mettant en doute Ã travers le cas de Constantine, sa capacitÃ© "d'assumer la promotion de l'eau comme bien commun, tout en multipliant marchÃ©s et profits pour sa sociÃ©tÃ©". Et elle l'appelle par une pÃ¢tition en ligne Ã dÃ©missionner ! C'est queÃ la SEM apparaÃ®t dans ce dossier sous un jour peu flatteur, plus prÃ‰s de la prÃ©dation que de la mise Ã disposition de compÃ©tences. Ã titre personnel, Monsieur Fauchon, ancien maire de Trets, ancien bras droit de Gaston Deferre et de Robert Vigouroux, incarne la collusion entre le monde politique et celui des entreprises, si prÃ©gnante dans le domaine de l'eau (voir l'article de Marsactu). Tout ceci n'est pas forcÃ©ment un gage de sÃ©curitÃ© pour le FME, organisÃ© Ã quelques mois d'Ã©lections municipales trÃ¨s disputÃ©es entre la droite et la gauche sein de chaque formation et Ã quelques semaines... des Ã©lections prÃ©sidentielles ! En 2007, on se souvient que Monsieur Proglio, alors P-Dg de Veolia, Ã©tait au Fouquet's pour fÃªter l'Ã©lection du prÃ©sident Sarkozy. Mais le climat actuel n'est plus Ã de telles dÃ©monstrations ! Enfin, il y a toutes les "affaires" marseillaises, en particulier le marchÃ© des dÃ©chets : la sociÃ©tÃ© Bronzo qui a dÃ©frayÃ© la chronique est une filiale Ã 100 % de la SEM ! Ce qui fait dire Ã certains que tenir un Forum mondial de l'eau Ã Marseille, c'est comme tenir un Forum mondial des dÃ©chets Ã Naples ! Le Forum alternatif mondial de l'eau - FAME, est bien dÃ©cidÃ© Ã faire entendre Ã Marseille les voix de l'eau. .

Â

Ã€ suivre

Sur la route de Marseille 2

Â

Â ResSources

- Forum alternatif mondial de l'eau - FAME 2012

- Coordination EAU ÃŽle-de-France

- Veolia et LoÃ«c Fauchon en difficultÃ© Ã Constantine : le business passerait-il avant le bien commun ? - France LibertÃ©s 13-01-2011

- LoÃ«c Fauchon, Empereur des Eaux de Marseille : l'humaniste incompris ? - Julien Vinzent, Marsactu 17-06-2011

